

## Méthode du commentaire d'arrêt

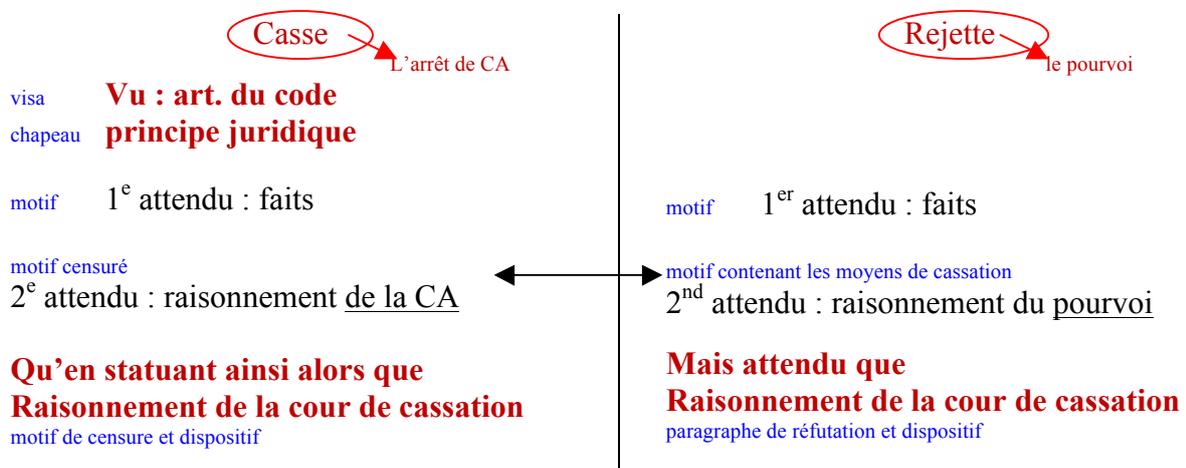
### Sens de cet exercice :

Une décision de la Cour de cassation est très courte.

En général, son propos tient en 5 lignes (=rien).

L'objet de cet exercice est d'expliquer ces 5 lignes : de reconstituer les raisonnements juridiques qui ont mené à cette solution.

### Rappel : Grille de lecture des arrêts de la Cour de cassation



Remarque : 2<sup>nd</sup> motif = raisonnement de celui qui a tort

**Dans l'introduction**, vous donnez les éléments permettant de présenter l'arrêt et l'affaire de façon technique (respectez les rubriques p. 2), les faits, les arguments de celui qui a tort, la réponse de la Cour de cassation.

**Dans les développements**, vous commentez la décision de la Cour de cassation présentée en intro : vous retracez et expliquez les raisonnements qui ont amené la Cour de cassation à rendre cet arrêt (p. 3 et 4)

## Introduction

Elle est conçue à partir de la fiche d'arrêt (ce n'est pas une fiche d'arrêt...)

Vous devez respecter les 7 étapes suivantes (sans mentionner les rubriques !!!!)

### 1 – Une première phrase

Présentant l'arrêt (date, cour, chambre) et son thème essayez d'éveiller l'intérêt du lecteur

### 2 – Les faits

Racontez l'histoire de façon claire et personnelle (certains éléments peuvent ne pas se trouver dans le premier motif ; ne les oubliez pas)

Recopiez les clauses litigieuses sans les modifier

### 3 – La procédure

Précisez qui demande quoi à qui.

Relatez les particularités de la procédure, s'il y en a.

Si la procédure ne présente aucun intérêt particulier, vous pouvez la relater dans le cours de l'introduction.

### 4 – La position et les arguments de celui qui a tort

Soit ceux de la CA (si l'arrêt casse), soit ceux du pourvoi (si l'arrêt rejette).

Expliquer sans recopier. Montrez que vous avez compris les étapes du raisonnement juridique.

Inutile de relater les arguments de tous les protagonistes, puisque la cour de cassation reprend nécessairement les thèses de l'un d'entre eux : ne vous répétez pas, ne relatez que les arguments de celui qui a tort.

Inversement, n'omettez pas de préciser ces arguments : puisque vous ne commentez que l'arrêt de la Cour de cassation, vous n'en reparlez plus ensuite, ou très partiellement.

### 5 – La question de droit posée à la Cour de cassation :

Posez le problème juridique, de façon juridiquement précise, mais sans y inclure d'éléments de faits précis. Votre question doit être transposable à un autre cas d'espèce similaire.

*Truc* : vérifiez que votre question et votre réponse correspondent !

### 6 – La réponse donnée par la Cour de cassation

Expliquez la position en donnant les arguments point par point.

Ici encore, montrez que vous avez compris le raisonnement juridique.

Vous précisez en quoi cet arrêt présente un intérêt (car il en présente un, forcément...)

### 7 – Présentation du plan

Vous ne présentez que les deux grandes parties de votre commentaire.

## Développements

Rappel : Vous n'avez qu'une brève solution dans l'arrêt. L'objectif du commentaire est de **reconstituer et expliquer les raisonnements juridiques qui ont mené à cette solution** de la Cour de cassation

### Comment chercher des idées ? C'est très facile

#### Primordial :

On vous demande de commenter **un arrêt précis de la Cour de cassation, rien d'autre.**

Vous ne devez commenter que la décision de la Cour de cassation, pas celle de la cour d'appel, pas les arguments du pourvoi.

Vous ne devez commenter que

- ce qui se trouve **au visa** et après « **qu'en statuant ainsi alors que** »
- ou ce qui se trouve après « **mais attendu que** »

Les arguments de la CA ou du pourvoi, exposés dans l'introduction, ne viennent qu'enrichir la réflexion, si un élément présente un véritable intérêt.

Repérez **les mots et expressions clés**, uniquement dans la partie de l'arrêt relatant la décision de la Cour de cassation.

Jetez ces mots sur une feuille de brouillon, au hasard ; ou présentez les dans un tableau.

Autour de chaque mot ou expression, notez les idées qu'ils vous inspirent, **en répondant, pour chaque expression, dans cet ordre et dans la mesure du possible, aux questions suivantes** :

- Quelle est la **définition** de cette notion ? (voir le cours)
  - A quel **texte de loi, principe ou règle** cette expression renvoient-elle ?
  - Quelles sont les différentes **conditions d'application de ce texte ou principe** auquel le mot renvoie ? (découper ce texte et décortiquer)
  - Quelle **condition particulière était ici discutée** ?
  - Y a-t-il un travail **d'interprétation** du juge ?
  - Quelles sont les **difficultés juridiques théoriques** qu'ont pu faire surgir ces expressions ? Quels **débats doctrinaux** ? (voir le cours)
  - Vers quelle **tendance doctrinale** semble pencher cet arrêt ?
  - Quelles sont les **décisions jurisprudentielles** qui ont pu marquer la difficulté ici rencontrée ?
  - Quelles jurisprudences cette partie de la décision vient-elle confirmer ? Cette décision va-t-elle à l'encontre d'une jurisprudence précédente ?
- etc...

**Tous ces éléments vont vous permettre de reconstituer le raisonnement de la Cour de cassation et de l'expliquer en détail.**

Voir les exemples de recherches d'idées dans les annales d'examens, sur le site

## Comment trouver un plan ? C'est très facile

### 2 solutions pour trouver le plan :

1 – L'arrêt est clairement décomposé en 2 parties (ce qui est rare) :

- soit il y a deux « Mais attendu que »
  - soit le « Mais attendu que » peut être très simplement coupé en 2
- Dans ce cas, vous avez vos I et II

2 – Si le plan ne saute pas aux yeux (ce qui est le plus fréquent)

A partir des mots et expressions clés, et de toutes les idées que vous avez notées, dégagez 4 grands ensembles d'idées, les 4 grandes étapes dans le fil du raisonnement des juges.

Ces 4 grands ensembles d'idées composeront les 4 phases de votre plan de commentaire. **C'est irratable.**

Le plan doit être décomposé en 2 parties (I et II) et 2 sous-parties (A et B)

Faites des titres sans verbe.

Il est recommandé de décomposer vos A ou B en 2 points clairement identifiés (1. et 2.)

N'oubliez pas les chapeaux introductifs et les transitions entre chaque sous-partie